

Zurich le 10 octobre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sustainable Real Estate Investments SICAV  
c/o Sustainable Real Estate AG  
Stockerstrasse 60 | 8002 Zurich | Suisse  
www.sustainable-real-estate.ch

Votre personne de contact  
**Marco Scheurer** | T +41 58 255 78 80  
marco.scheurer@sustainable-real-estate.ch

## Lancement du nouveau fonds immobilier durable « Sustainable Real Estate Wood », axé sur les immeubles d'habitation en bois

Sustainable Real Estate Investments SICAV prévoit de lancer un compartiment durable innovant « Sustainable Real Estate Wood » destiné aux investisseurs qualifiés.

Le Sustainable Real Estate Wood a pour objectif de constituer un portefeuille d'immeubles résidentiels de haute qualité, composé principalement de nouveaux bâtiments construits en bois. Les bâtiments construits de manière écologique, et en particulier les nouvelles constructions, font l'objet d'une forte demande, répondent mieux aux exigences futures du législateur et de la société et ont de faibles coûts d'exploitation et d'entretien.

La période de souscription s'étend du 8 novembre 2023 au 4 décembre 2023, la date de valeur étant le 7 décembre 2023. Le volume de souscription de l'émission initiale a été fixé entre CHF 50 mio. à CHF 100 mio. Les détails de l'émission initiale seront communiqués le 3 novembre 2023.

Marco Scheurer, directeur de Sustainable Real Estate AG : « La demande de logements supplémentaires en Suisse est ininterrompue. Les nouvelles constructions en bois contribuent à la réduction de l'énergie grise et des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux constructions conventionnelles. Le Sustainable Real Estate Wood permet aux investisseurs d'investir dans des immeubles d'habitation suisses tournés vers l'avenir » .

### SUSTAINABLE REAL ESTATE WOOD

Le fonds immobilier « Sustainable Real Estate Wood » investit dans toute la Suisse dans des bâtiments neufs, principalement à usage d'habitation, construits pour la plupart en bois. Le fonds poursuit une politique de placement durable par le biais de l'intégration ESG (intégration des aspects de durabilité dans les décisions de placement et dans la gestion des immeubles) et de l'impact investing (réalisation d'objectifs énergétiques et climatiques mesurables) dans l'esprit de l'autorégulation AMAS sur la transparence et la publication pour les fortunes collectives ayant un lien avec la durabilité. Dans le cadre des rapports annuels, des informations sont fournies sur la mise en œuvre de la politique de placement durable et les chiffres clés de l'AMAS ayant une incidence sur l'environnement sont publiés.

**SUSTAINABLE REAL ESTATE AG**

Sustainable Real Estate AG est le promoteur du fonds « Sustainable Real Estate Switzerland » et « Sustainable Real Estate Wood ». En outre, l'entreprise est un conseiller en durabilité et un partenaire de distribution de fonds immobiliers européens. Elle dispose d'une autorisation de la FINMA en tant que gestionnaire de fortune collective et remplit d'ores et déjà les exigences de l'AMAS en matière de transparence et de publication pour les fortunes collectives ayant un lien avec la durabilité. L'équipe fait avancer ensemble le thème de la durabilité dans l'immobilier depuis plus de 10 ans. Sustainable Real Estate AG dispose de ses propres systèmes d'évaluation de la durabilité des sites et des bâtiments et développe des stratégies de durabilité pour les véhicules d'investissement immobilier. L'entreprise est active dans 7 pays en tant que conseiller en durabilité pour des fonds immobiliers d'un volume de plus de 1.2 milliard de francs suisses.

**CONTACT****Marco Scheurer**

Directeur général

Sustainable Real Estate AG

T +41 58 255 78 80

[marco.scheurer@sustainable-real-estate.ch](mailto:marco.scheurer@sustainable-real-estate.ch)**DISCLAIMER**

Les informations complètes sur le fonds immobilier immobilier « Sustainable Real Estate Wood » peuvent être consultées dans les statuts, le règlement de placement, le prospect et les rapports annuels respectifs, qui constituent la base d'un éventuel investissement. Les statuts, le règlement de placement et les rapports annuels respectifs peuvent être obtenus gratuitement auprès de la direction du fonds CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon ou auprès de la banque dépositaire, CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon. En outre, tous les documents sont disponibles sur [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch).

Les décisions d'achat ou de vente d'actions du fonds immobilier « Sustainable Real Estate Wood » doivent être prises par l'investisseur sur la base de sa propre analyse du fonds immobilier et en tenant compte des avantages et des risques liés à ces actions. L'investisseur est notamment invité à examiner attentivement son profil de risque avant toute transaction et à se renseigner sur les risques spécifiques liés à ces actions. Il est en outre recommandé aux investisseurs de demander conseil à leur banque ou à leur conseiller financier.

Certaines parties de ce communiqué de presse peuvent constituer une publicité pour des instruments financiers au sens de l'article 68 du LSFIn.

Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre d'achat ou de souscription d'actions du fonds immobilier « Sustainable Real Estate Wood ». Ce communiqué de presse ne constitue ni un prospectus ni une communication similaire au sens de la

loi fédérale sur les services financiers (LSFin). Aucune copie de ce communiqué de presse ne peut être envoyée ou distribuée à l'intérieur ou à l'extérieur des juridictions où la loi l'exclut ou l'interdit.

Le fonds n'est pas autorisé aux investisseurs considérés comme des « US Persons » au sens de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 ou de la législation fiscale des États-Unis d'Amérique. Le présent communiqué de presse ainsi que les informations qu'il contient ne doivent pas être apportés ou transmis aux États-Unis d'Amérique (USA), ni distribués ou transmis à des « US Persons » (y compris des personnes morales) ainsi qu'à des publications ayant une diffusion générale aux États-Unis. Toute violation de ces restrictions peut constituer une infraction à la législation américaine sur les valeurs mobilières.